



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Journal du Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées

ANNÉE 2020



Le CRPA, c'est quoi ?

**CRPA =
Conseil régional
des personnes
accueillies ou
accompagnées**

Reconnu officiellement par l'Etat par un décret qui définit nos missions, et notre fonctionnement.

Représente les personnes en situation de précarité ou l'ayant été dans les instances de pilotage, suivi et évaluation des politiques d'accueil, hébergement et insertion



Une plénière du CRPA

En quelques dates :

2010 : le CCPA (Conseil Consultatif des Personnes Accompagnées) est né pour favoriser la participation des personnes précaires dans l'élaboration des politiques publiques

2011 : une déclinaison du CCPA est lancée en Rhône-Alpes

2016 : Décret n° 2016-1440 reconnaissant officiellement le CRPA

Une animation collective et participative

Les délégués CRPA :

- s'engagent pour représenter les personnes en situation de précarité ou l'ayant été
- 8 élus/an, les anciens élus pouvant continuer à s'investir
- coaniment et coorganisent les actions du CRPA et **portent la parole collective** lors de représentations dans les instances
- sont implantés dans 3 départements : le Rhône, la Loire et la Haute-Savoie, avec des partenaires dans l'ensemble de la région.

Paroles de délégués :

« Je suis heureux de mon engagement qui m'a fait connaître plein de choses, ça m'a fait rencontrer des personnes. Mais le CRPA est un puits de connaissance qu'il faudrait approfondir. J'aime ce que je fais pour moi au CRPA mais surtout je le fais pour les autres »

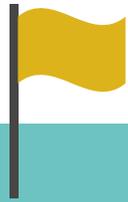
Un représentant du CRPA

« Je suis satisfait dans le sens où je suis là pour le combat des plus précaires, qu'on s'occupe des gens à la rue et les femmes, à la rue »

Un représentant du CRPA

« Je me suis engagé dans cette instance pour changer les choses à mon humble niveau et représenter les autres. Le CRPA m'apporte beaucoup de satisfaction lorsque l'on mène un projet. Pour le bilan 2020, c'est compliqué de le faire car la pandémie nous a beaucoup freiné »

Jacques, représentant du CRPA



Bilan de l'année 2020

L'année 2020 est une année bien particulière pour le CRPA : la crise sanitaire et sociale liée au COVID a contraint à reporter et/ou annuler de nombreuses actions et notamment ne pas organiser de plénières. Pourtant, cette pandémie démontre la nécessité de prendre en compte la parole des personnes précaires, qui sont particulièrement touchées par l'épidémie.

Tour d'horizon de nos actions :

Le **CRPA a su rebondir, innover** et proposer de nouvelles modalités pour encourager la participation durant cette période !

Questionnaire « Le confinement et le déconfinement »

Le CRPA a réalisé un questionnaire pour comprendre comment ces situations sont vécues par les personnes précaires.

« Ce que je peux vous informer, on m'a verbalisé parce que je n'étais pas muni de l'attestation. Comment on va verbaliser une personne qui vit à la rue, et qui n'a pas de domiciliation ? »

Témoignage partagé sur la plateforme

Plateforme du CRPA

La coordination des CRPA et le CNPA a recueilli des témoignages des personnes en situation de précarité touchées par les effets des mesures prises dans le cadre de la pandémie. Les récits collectés ainsi que les recommandations ont été transmis aux pouvoirs publics (ministères, administrations, associations...).

<https://participons.cnpa-crpa.org/>

Atelier (dé)confinement

Le CRPA anime des ateliers sur le confinement et le monde d'après pour saisir les situations vécues par les personnes en situation de précarité et les impliquer dans la construction de propositions collectives. Dans une démarche d'*aller-vers*, le CRPA se déplace dans les structures (centres d'hébergement, pensions de famille...).

Bilan de l'année 2020



Les délégués ont continué à participer aux instances liées au logement et à l'hébergement (CRHH, CHAL). Dans le cadre de la Stratégie Pauvreté, nous avons coanimé le GT14 sur la participation, et participons à d'autres groupes de travail.

Le thème de la **santé est plus que d'actualité**, nous sommes investis dans le groupe d'expression directe de France Asso Santé ainsi qu'un groupe de travail sur les addictions de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Arrêtons la pandémie de la pauvreté !

La crise sanitaire de la Covid-19 a entraîné une crise économique et sociale, de nombreuses personnes tombant dans la précarité.

Les chiffres sont alarmants. En 2020, la Fondation Abbé Pierre comptabilise 300 000 SDF, la France qui va franchir la barre des **10 millions de pauvres** selon le Secours Catholique (soit une personne sur six sous du seuil de pauvreté). Les plus précaires subissent une véritable fracture. Par exemple, les confinements sont très difficiles à vivre, le suivi psychologique est très compliqué voire impossible.

La crise n'est pas finie : nous risquons de voir une nouvelle explosion de la pauvreté en France. Beaucoup de personnes sont sur le carreau, les petits commerçants contraints de fermer leurs commerces, les salariés licenciés, les intérimaires qui n'ont pas été rappelés... et tant d'autres. **La pauvreté existait avant la pandémie, et elle continue de s'accroître.** Les associations qui se battent contre la précarité alertent le gouvernement, et demandent en particulier plus de moyens.

Cette situation sanitaire démontre néanmoins la **nécessité de l'entraide et du soutien** tant matériel que psychologique comme en témoignent les nombreuses personnes qui ont « relevé leurs manches », et ont mis en place des initiatives.

Christophe, délégué du CRPA

S'alimenter de manière équilibrée, un défi de plus pour les plus démunis

A Lyon, la crise sanitaire a mis en lumière la difficulté pour les pauvres quant à l'accès à une alimentation saine et équilibrée.

Avec l'actuelle pandémie, la situation s'est davantage complexifiée : moins de maraudes, capacité d'accueil restreintes dans les accueils de jour, ou certains accueils ont fermés. Le **couvre-feu et le confinement compliquent la récupération d'invendus** dans les supermarchés. Pourtant, l'alimentation est importante pour tous en ce qui concerne le bien-être et la santé : « *un ventre plein c'est quelqu'un qui peut réfléchir et travailler* » nous rappelle Cyril (le prénom a été modifié pour anonymat).

Diverses associations essaient de continuer les maraudes habituelles malgré les restrictions liées aux mesures sanitaires (port du masque, distanciation sociale, couvre-feu, confinement) : c'est un **véritable défi** auquel font face les divers acteurs sur le terrain. Malgré les aléas, l'impression du devoir accompli se fait sentir auprès des travailleurs sociaux et des bénévoles. Les bonnes volontés montrent que rien n'est impossible avec de l'optimisme et de l'énergie.

Un représentant du CRPA



Le Secours Catholique a publié en novembre son État de la pauvreté en France en 2020 : plus de la moitié des ménages accueillis disposent de moins de 9 euros par jour de reste pour vivre par personne. 4 ménages sur 10 sont dans **l'incapacité de couvrir leurs dépenses alimentaires** quotidiennes.

Le mot de la FAS AURA



La participation doit faire l'objet d'une **impulsion politique forte, stable et pérenne**. Elle se construit pas à pas, avec des méthodes adaptées prenant en compte l'ensemble des personnes concernées et les diversités des modes participatifs. C'est un processus permanent qui nécessite des moyens solides et une évaluation permanente de ses impacts.

Afin de créer une dynamique pour engendrer de la connaissance et de l'expertise, développer des formations et des actions participatives, soutenir la recherche et les projets collaboratifs, la Fédération régionale se mobilise afin de faire vivre cette diversité et de permettre une **co-construction qui mêle savoirs expérimentiels, savoirs professionnels et savoirs universitaires**.

C'est ainsi que nous apportons notre soutien au CRPA Auvergne-Rhône-Alpes qui contribue à la dynamique de participation dans la région, en réalisant des actions co-construites avec des personnes accueillies/accompagnées en structures sociales ou ayant une expérience de la rue et de la précarité, pour une meilleure prise en compte des envies et des besoins des personnes concernées.



Un intervenant par visio lors d'une plénière du CRPA

Glossaire

CHAL (commission hébergement et accès au logement) : évalue les plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et l'activité des fonds de solidarité pour le logement (FSL).

COMED DALO (Commission de médiation Droit au Logement Opposable) : étudie les recours des personnes mal logées qui font valoir leur droit à un logement digne.

CRHH (Comité régional de l'habitat et de l'hébergement) : oriente les politiques de l'habitat et les modalités d'attribution des logements sociaux.

Stratégie Pauvreté : initiative de l'Etat pour lutter contre les inégalités et permettre une égalité des chances réelles.

Nous contacter



Laëtitia Gawlik

Animatrice du CRPA

laetitia.gawlik@armedusalut.fr

07 77 26 96 09



Gaëlle Fructus

Chargée de mission participation

gfructus@armedusalut.fr



Retrouvez le CRPA sur <http://cnpa-crpa.org/>

et sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/crpa.auvergnerhonealpes.5>